

cms



RAPPORT D'ACTIVITÉ **CMS 2015**

COMITE DE DIRECTION 2013-2016

L'Association pour le Centre médico-social régional est placée sous la responsabilité d'une assemblée générale composée de délégués des 16 communes membres (Anniviers, Chalais, Chermignon, Chippis, Grône, Icoigne, Lens, Miège, Mollens, Montana, Randogne, St-Léonard, Salgesch, Sierre, Venthône, Veyras) ainsi que de membres privés.

Le comité de direction est composé de :

Laetitia Massy, Présidente, Sierre
Dany Perruchoud, Vice-Président, Chalais
Dany Antille, Miège
Claude-Alain Bétrisey, St-Léonard
Christine Caloz-Rossier, Sierre
Alexandra Cina, Salgesch

Romaine Duc-Bonvin, Chermignon
Christiane Favre, Anniviers
Jacqueline Gammaldi, Montana
Pascale Morard Robyr, Sierre
Alain de Preux, Veyras
Dominique Germann, Secrétaire



Hôtel de Ville CP 280 3960 Sierre
027 455 51 51
cms@sierre.ch www.cms-sierre.ch



AIDE ET SOINS A DOMICILE

LA BONNE PRESTATION, AU BON MOMENT !

Dans les soins de longue durée, une bonne coordination est essentielle. Autant pour la personne concernée qui bénéficiera de la prise en charge la mieux adaptée que pour ses proches qui doivent être informés, conseillés voire accompagnés.

Deux faits importants sont à relever pour l'année 2015 du point de vue de la coordination. Il s'agit, en premier lieu, de l'entrée en vigueur de la loi cantonale sur les soins de longue durée. Tous les fournisseurs de prestations sont réunis dans un seul cadre juridique qui doit «favoriser la mise à disposition d'une offre complète et coordonnée». En outre, cette loi consacre la structure de liaison interinstitutionnelle, le SECOSS - nouvelle appellation de la CORIF - en tant qu'instance cantonale chargée de garantir la continuité des soins.

L'autre fait marquant se trouve dans le rapport de planification des soins de longue durée pour la période 2016-2020, adopté par le Conseil d'Etat en début d'année 2016. Pour la première fois dans notre canton, l'élaboration de la planification des soins de longue durée a tenu compte des interactions entre les différentes formes de prise en charge et de leur dynamique. La nécessaire volonté de poursuivre le développement de l'aide et des soins à domicile et des structures qui y contribuent (foyers de jour, UAT, appartements à encadrement médico-social, etc.) y est clairement affirmée, entraînant logiquement une stabilisation de l'offre en lits EMS.

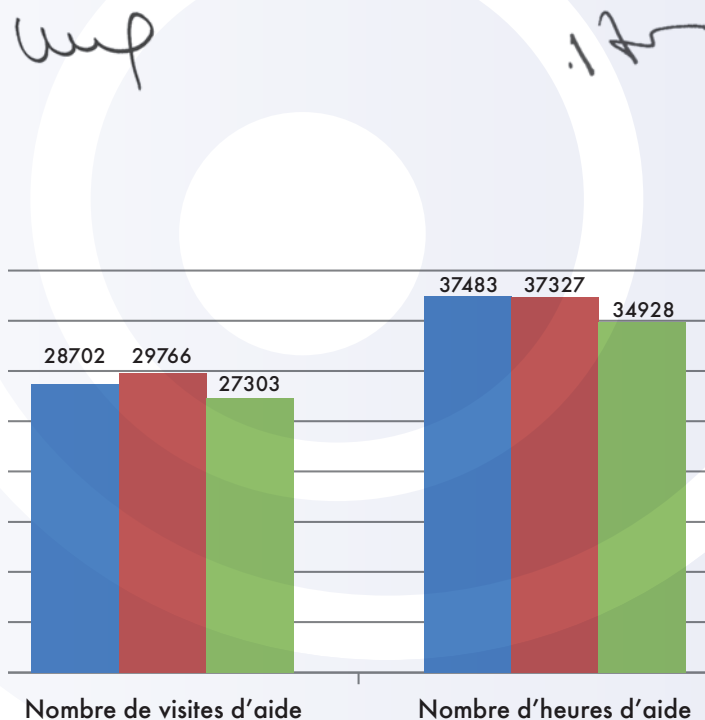
Parmi les dix recommandations de ce rapport, relevons plus particulièrement la quatrième qui, de manière audacieuse, appelle au «développement d'un modèle d'intégration régionale des prestataires de soins [...]

afin d'offrir une prise en charge globale, cohérente et bien organisée.» La Commission régionale de santé a déjà manifesté son intérêt pour examiner l'apport d'un tel modèle. Le CMS est aussi prêt à s'engager avec enthousiasme dans ce défi prometteur pour l'amélioration de la coordination en faveur des populations concernées de nos collectivités locales.

Ce rapport d'activité marque le terme de la 39^e année d'activité du CMS. En effet, il y a bientôt quarante ans, le 15 décembre 1976, que toutes les communes du district - Salquenen nous rejoindra plus tard - étaient réunies pour constituer «l'Association intercommunale pour le Centre médico-social régional de Sierre». Une manifestation prévue en fin d'année 2016 célébrera cet anniversaire et donnera l'occasion d'évoquer le long chemin parcouru. Si tout cela a été rendu possible, c'est grâce à la confiance sans cesse renouvelée de nos autorités, à la motivation et à l'engagement de nos équipes, de nos bénévoles et des membres de notre comité. A eux tous, nous exprimons notre entière reconnaissance. Merci également aux services du Canton, aux institutions partenaires, à la Loterie Romande pour leur collaboration et leur soutien.

Laelitia Massy
Présidente

Dominique Germann
Directeur

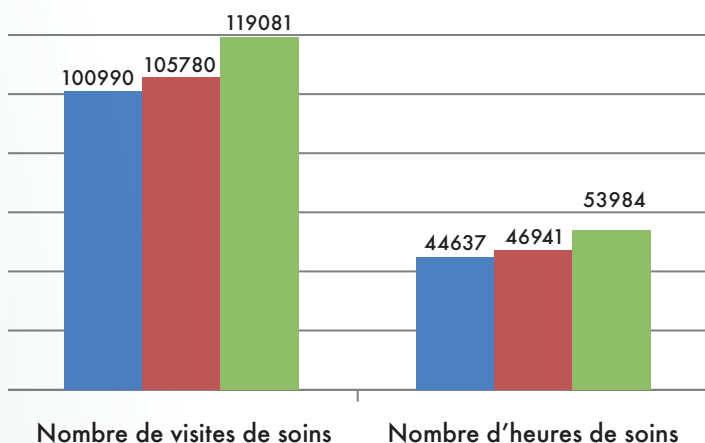


AIDE ET SOINS À DOMICILE

Les six équipes pluridisciplinaires d'aide et de soins à domicile ont connu une forte augmentation des visites et heures de soins, des repas livrés ainsi que des heures de traitement d'ergothérapie pour les 1749 personnes différentes suivies. Par contre, l'aide à domicile a connu un léger recul.

Parmi les autres faits marquants de l'année, on retiendra l'introduction du dossier de soins informatisé qui a impliqué un effort particulier des équipes.

■ 2013 ■ 2014 ■ 2015



Les autres prestations de maintien à domicile en quelques chiffres :

	2013	2014	2015
Clients ergothérapie	127	166	153
Repas livrés	52'693	55'119	63'428
Visites bénévoles	812	788	635
Clients Magasin CMS	1'659	1'540	1'878
Appareils TeleAlarm installés	304	297	296
Lieux de vie Domino	33	37	42
Locataires Domino cumulés depuis 1998	96	103	113

PRÉVENTION, PROMOTION DE LA SANTÉ

Le service Prévention-Promotion de la santé a géré pour la dernière année le secteur santé scolaire qui est repris en 2016 par Promotion Santé Valais pour l'ensemble du canton. Nous regrettons la rupture dans la continuité de la prise en charge, notamment avec les CPE.

Les **consultations parents-enfants** ont été fréquentées par 466 enfants de 0 à 4 ans. Les infirmières, en plus des 1636 consultations individuelles, ont également proposé des prestations à des groupes de parents par exemple sur le thème du sommeil. La collaboration avec la Maison Soleil se poursuit. Les cours de gym préventive ont connu une nouvelle dynamique avec l'arrivée de nouveaux encadrants et participants.

Les **visites préventives** à domicile pour les 70 et plus sont complétées par une nouvelle offre de prévention. Il s'agit de visites conseils aux proches aidants. Par différentes questions, par exemple, sur les ressources mises en place, les difficultés rencontrées ou la situation de santé de l'aidant, des informations lui sont données pour optimiser l'aide et éviter les risques sur sa propre santé.

COREM

En 2015, 428 personnes, placées par les conseillers ORP, les assistants sociaux des CMS et les coordinateurs emplois de l'Office cantonal AI, ont bénéficié d'une prestation de la COREM. 169 l'ont été en programme d'emploi temporaire, 88 en programme de qualification, 98 dans le cadre de la mesure liée au chômage saisonnier, 41 en stage pratique, 29 en évaluation de la capacité au travail et 4 personnes en mesure de réinsertion AI préprofessionnelle. Le nombre total de personnes placées est donc légèrement supérieur à celui de l'année 2014 qui était de 416. La durée moyenne de l'engagement est d'environ trois mois.

La COREM continue le développement des formations intégrées, indispensables pour augmenter les compétences des personnes. En 2015, 151 personnes en ont bénéficié. Ces formations sont labellisées EduQua.

PRESTATIONS SOCIALES

L'aide sociale a fait l'objet de nombreux débats politiques durant l'année 2015.

A la suite des études du Conseil d'Etat (ECOPLAN), des Commissions de gestion et des finances du Grand Conseil, des motions urgentes ont été déposées pour aboutir à une baisse des normes d'aide sociale. Durant l'automne, le service a dû faire face à des modifications des directives cantonales ainsi qu'à la préparation des bénéficiaires d'aide sociale à ces changements intervenus en janvier 2016.

Avant même ces mesures d'économie, le nombre de dossiers financiers suivis pour notre région avait légèrement diminué de 538 en 2014 à 488 en 2015. Le nombre de mesures d'insertion socio-professionnelle a augmenté à 199 en 2015 (125 en 2014).

Le service a suivi 1234 dossiers d'intervention (dossiers financiers et dossiers de soutien socio-administratif).

AUTRES MANDATS

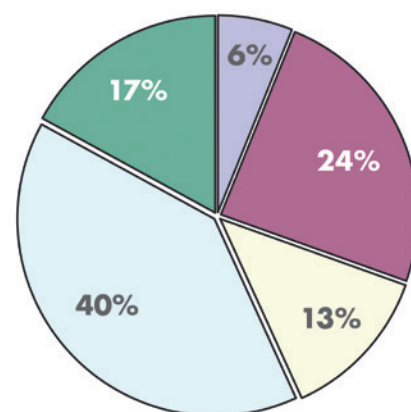
La Ville de Sierre confie notamment au CMS la gestion du Budget « Actions sociales et médico-sociales », l'Agence AVS/AI, la vérification des affiliations à l'assurance maladie et l'Office communal du travail.

Curatelle officielle régionale

Dès le 1er janvier 2015, la gestion administrative de la COR a été attribuée au CMS. Ce secteur gère 160 mandats de curatelles et de tutelles confiés par les APEA de la région. Il s'agit le plus souvent de curatelles de représentation, avec gestion du patrimoine au sens des articles 394-395 CCS.

FINANCES

Libellé	Comptes 2015 (KCHF)	Budget 2015 (KCHF)	Comptes 2014 (KCHF)
Personnel	11'556.00	11'070.00	10'871.00
Matières et transports	1'238.00	1'072.00	1'105.00
Autres charges	639.00	794.00	654.00
Total des charges	13'433.00	12'936.00	12'630.00
Recettes soin	3'270.00	2'800.00	2'928.00
Recettes aide	823.00	920.00	883.00
Loterie Romande	103.00	88.00	93.00
Recettes mandats	329.00	220.00	255.00
Autres recettes	1'278.00	1'068.00	1'097.00
Total des produits	5'803.00	5'096.00	5'256.00
Charges à répartir	7'630.00	7'840.00	7'374.00
Canton	5'341.00	5'488.00	4'609.00
Communes	2'289.00	2'352.00	2'765.00
Ville de Sierre	1'238.00	1'282.00	1'519.00
Autres communes	1'051.00	1'070.00	1'246.00
Coût par habitant	32.20 CHF	32.77 CHF	38.65 CHF



6 %	Bénéficiaires
24 %	Caisses-maladies
13 %	Mandats et autres
40 %	Canton
17 %	Communes

* Dès 2015, le taux de subventionnement à charge du canton est passé à 70% et à 30% pour les communes (avant 2015 : 62,5% canton-37,5% communes).

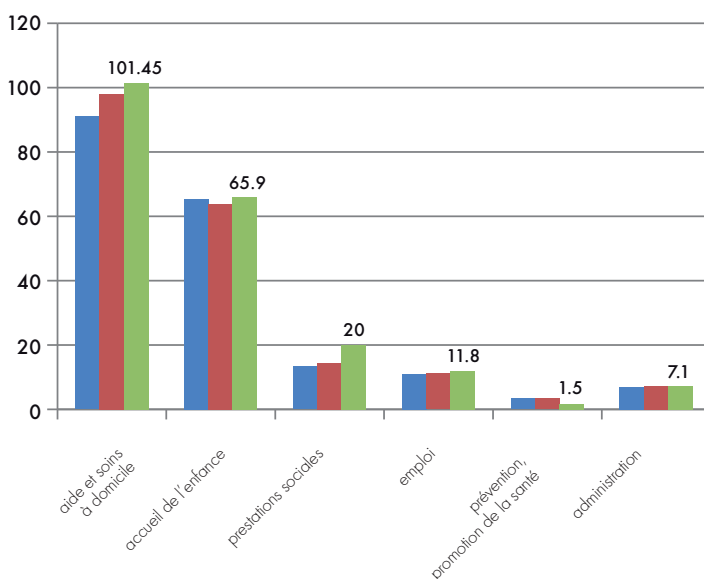
Les comptes du CMS ont été vérifiés par notre organe de contrôle le Bureau fiduciaire G. Clivaz SA en date du 01 avril 2016.

RESSOURCES HUMAINES

Le 86 % du budget du CMS est alloué au personnel.

Les 346 collaboratrices et collaborateurs occupent 207,75 postes équivalents plein temps (EPT)

■ 2013 ■ 2014 ■ 2015



ACCUEIL DE L'ENFANCE (Crèches-UAPE-APAC)

Ce service gère les structures d'accueil de l'enfance sur mandats des Communes de Chalais, Chippis, Saint-Léonard, Sierre, Venthône et de l'Association des parents d'accueil de la région de Sierre (APAC).

	2013	2014	2015
Crèche-UAPE de l'Europe, Sierre, UAPE de Noës et UAPE de Granges			
Places	267	279	279
Journées en crèche	18'860	19'374	19'085
Heures à l'UAPE	79'001	88'016	100'038
Crèche-UAPE La Fontaine, St-Léonard			
Places	81	81	81
Journées en crèche	2'544	4'667	5'998
Heures à l'UAPE	11'212	19'080	21'823
Crèche-UAPE Les Jasmins, Chalais			
Places	45	45	45
Journées en crèche	4'049	4'299	4'317
Heures à l'UAPE	14'923	14'162	14'196
Crèche-UAPE Les P'tilapons, Venthône			
Places	35	35	35
Journées en crèche	1'211	2'068	2'071
Heures à l'UAPE	4'812	5'859	8'360
Crèche-UAPE Trait d'Union, Chippis			
Places	36	36	36
Journées en crèche	1'527	1'547	1'495
Heures à l'UAPE	10'636	11'282	11'119
APAC			
Heures de garde	117'146	126'171	123'253
Enfants placés	448	439	433
Parents d'accueil salariés	70	71	70

ORGANIGRAMME

État au 1er mai 2016

